



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Situation de Mme Fariba Adelkhah

Question écrite n° 23532

### Texte de la question

M. Jean-Luc Lagleize alerte M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la situation de Mme Fariba Adelkhah, détenue en Iran. Mme Fariba Adelkhah, anthropologue franco-iranienne et directrice de recherche à Sciences Po, rattachée au Centre de recherches internationales (CERI) depuis 1993, est une spécialiste de la société iranienne. Elle a publié de nombreux ouvrages, notamment sur la question de la modernité. Elle a également travaillé sur l'Afghanistan, entre autres sur le sujet de l'espace public. Ses recherches en cours portent sur l'institution cléricale chiite et l'ont conduite, ces derniers mois, à mener un travail de terrain à Qom, ville située au sud-ouest de Téhéran, en Iran. Mme Fariba Adelkhah aurait été arrêté dès début juin 2019 par les autorités iraniennes. Mi-juillet 2019, l'arrestation et la détention de la chercheuse franco-iranienne Mme Fariba Adelkhah ont été rendues publiques. Elle serait actuellement détenue depuis lors, sans pouvoir bénéficier d'une visite des autorités françaises, sa double nationalité n'étant pas reconnue par l'Iran. Son arrestation et sa détention prolongée constituent une atteinte aux droits fondamentaux de la personne et au libre exercice du métier universitaire. La France encourage l'Iran à contribuer à la paix et à la stabilité dans la région du Moyen-Orient en adoptant un comportement responsable, à la hauteur des enjeux régionaux et internationaux. Par ailleurs, la coopération éducative, culturelle, scientifique, universitaire et technique entre les deux pays est importante, grâce au service de coopération et d'action culturelle, au centre de langues françaises, à l'Institut français de recherche en Iran (IFRI), ainsi qu'à l'école française de Téhéran, conventionnée avec l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE). La politique de coopération de la France met en exergue le soutien à la société civile iranienne, la coopération universitaire ainsi que la coopération scientifique. L'action diplomatique française vise en particulier à promouvoir l'accueil en France des étudiants iraniens ainsi qu'à faciliter les relations de long terme entre les universités, et centre de recherche français et iranien. Dans ce contexte, il est impératif que soit libérée Mme Fariba Adelkhah dans les meilleurs délais. Ainsi, il l'alerte sur la situation de Mme Fariba Adelkhah, détenue en Iran, et lui demande de tout mettre en œuvre pour obtenir un accès consulaire et une libération rapide.

### Texte de la réponse

Les autorités françaises suivent avec la plus grande attention la situation de notre compatriote Fariba Adelkhah, détenue en Iran depuis juin 2019, en étroite relation avec son employeur et ses proches. Le Président de la République s'est entretenu à plusieurs reprises avec son homologue iranien afin d'obtenir la libération de M. Roland Marchal et de Mme Fariba Adelkhah, conformément aux engagements pris par M. Rohani à l'été dernier. Le 7 janvier 2020, le Président de la République avait souligné le caractère inacceptable de leur détention et réitéré la demande de leur libération sans délai. M. Roland Marchal a été libéré le 20 mars dernier. Le ministre de l'Europe et des affaires étrangères a condamné avec la plus grande fermeté l'annonce récente de la condamnation de Fariba Adelkhah à six années d'emprisonnement (deux peines respectivement de cinq et un ans), qui n'est fondée sur aucun élément sérieux et revêt un caractère politique, et a appelé à sa libération immédiate. Le ministère de l'Europe et des affaires étrangères et l'ambassade de France à Téhéran continuent d'effectuer des démarches auprès des autorités iraniennes afin d'obtenir la libération rapide de Mme Adelkhah,

au-delà de l'amélioration de ses conditions de détention et du suivi médical que nos démarches ont permise. Notre compatriote, à qui les autorités iraniennes refusent toujours, en dépit de nos demandes persistantes, les visites consulaires, au motif qu'elles ne reconnaissent que sa nationalité iranienne, reste en contact téléphonique avec sa famille et des proches. La France continuera à agir avec détermination pour obtenir sa libération dans les meilleurs délais.

## Données clés

**Auteur** : [M. Jean-Luc Lagleize](#)

**Circonscription** : Haute-Garonne (2<sup>e</sup> circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 23532

**Rubrique** : Politique extérieure

**Ministère interrogé** : [Europe et affaires étrangères](#)

**Ministère attributaire** : [Europe et affaires étrangères](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [8 octobre 2019](#), page 8527

**Réponse publiée au JO le** : [23 juin 2020](#), page 4414